

## Organisation du Réseau 3D – « Développer la discipline Documentation dans les Districts »

---

### Instruction du 17 septembre 2026 relative à l'organisation du réseau 3D

#### Inspection pédagogique régionale

Affaire suivie par :

Régis ASTRUC

Mél : [ce.iprevs@ac-creteil.fr](mailto:ce.iprevs@ac-creteil.fr)

Rectorat de l'académie de Créteil

Maison de l'académie de Créteil – Bâtiment Julie-Victoire Daubié

21 rue Julie-Victoire-Daubié – 94010 Créteil Cedex

[www.ac-creteil.fr](http://www.ac-creteil.fr)

---

*Texte adressé aux chefs d'établissement des établissements publics de l'Académie de Créteil*

*Annexes :*

- *Calendrier des réunions 3D n°1*
  - *Modèle d'ordre de mission ponctuel*
- 

Dans la continuité de la dynamique engagée depuis plusieurs années, l'organisation du réseau 3D « Développer la Documentation dans les Districts » à destination des professeurs documentalistes titulaires, stagiaires et contractuels est reconduite sous la responsabilité des IA-IPR Établissements et vie scolaire.

La circulaire n° 2017-051 du 28-3-2017 définissant les missions des professeurs documentalistes précise que « la mutualisation des pratiques professionnelles entre professeurs documentalistes de différents établissements est largement recommandée en particulier via les réunions et rencontres de bassin ».

La configuration du réseau 3D regroupe certains districts :

|          |           |           |
|----------|-----------|-----------|
| – 93 1   | – 94 1-2  | – 77 1-2  |
| – 93 2   | – 94 3-5  | – 77 3-6  |
| – 93 3-5 | – 94 4-10 | – 77 4-10 |
| – 93 4   | – 94 6-7  | – 77 5-7  |
| – 93 6   | – 94 8-9  | – 77 8-12 |
| – 93 7-8 |           | – 77 9-11 |

Inscrits au programme académique de formation, ces groupes de travail constituent des lieux de réflexion et d'échanges professionnels qui favorisent l'entrée dans le métier et contribuent à l'amélioration des pratiques. Six temps de formation sont prévus chaque année.

Le premier regroupement est ouvert selon l'agenda différencié (voir annexe 1) des IA-IPR Établissements et vie scolaire du secteur qui présentent les grandes orientations nationales et académiques. Ce regroupement constitue la première des six réunions 3D.

Les temps suivants sont mis en œuvre par les animateurs aux dates arrêtées au niveau académique :

- R1 : en lien avec l'IA IPR EVS
- R2 : mardi 1er décembre : 13h30-16h30
- R3 : lundi 1er février : 9h-12h
- R4 : jeudi 18 mars : 13h30-16h30
- R5 : vendredi 23 avril : 9h00-12h00
- R6 : mardi 11 mai : 9h00-12h00

Pour les réunions 2, 3, 4, 5 et 6 des ordres de mission seront édités par l'EAFC et transmis aux établissements.

Pour la première réunion en présence de l'IA IPR EVS, vous trouverez, en annexe 2, un modèle d'ordre de mission que nous vous remercions de bien vouloir remplir pour assurer la participation des professeurs documentalistes à cette réunion de rentrée.

Les 3D sont une spécificité de l'académie de Créteil. Nous vous remercions d'en faciliter et d'en encourager la fréquentation.

**Le coordonnateur des IA-IPR Établissements et Vie scolaire**

**Régis ASTRUC**